SENATE
COMMITTEES DIRECTORATE



SÉNAT
DIRECTION DES COMITÉS

CANADA

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mercredi 7 octobre 2026
(43)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international se réunit aujourd'hui, à 16 h 15, dans la pièce C128 de l'Édifice du Sénat du Canada sous la présidence de l'honorable Peter M. Boehm (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Adler, Boehm, Coyle, Deacon (*Ontario*), Downe, Gerba, Harder, c.p., Hébert, McCallum, McNair, Wilson et Woo (12).

Participent à la réunion : Brian Hermon et Zachariah Black, analystes, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 25 septembre 2025, le comité poursuit son examen des questions qui pourraient survenir occasionnellement se rapportant aux relations étrangères et au commerce international en général.

Sujet : Les échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis et l'Accord Canada-États-Unis-Mexique

TÉMOINS :

Chambre de commerce du Canada :

Matthew Holmes, vice-président exécutif, International et chef des politiques publiques;

Monika Leroy, directrice principale, Politique internationale et partenariats mondiaux.

Association canadienne des bovins :

Daniela Lombardo, Responsable de la politique commerciale.

Association des produits forestiers du Canada :

Derek Nighbor, président et chef de la direction et président et chef de la direction du Conseil canadien du bois.

Association canadienne des fabricants de moules :

Nicole Vlanich, directrice générale (*par vidéoconférence*).

Matthew Holmes, Monika Leroy et Daniela Lombardo font chacun une déclaration puis répondent aux questions.

À 17 h 10, la séance est suspendue.

À 17 h 15, la séance reprend.

Derek Nighbor and Nicole Vlanich font chacun une déclaration puis répondent aux questions.

À 18 h 2, la séance est suspendue.

À 18 h 6, conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 10 juin 2026, le comité poursuit son examen du la teneur des éléments de la section 11 de la partie 4 du projet de loi C-31, Loi no 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025.

Conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, le comité reprend ses travaux à huis clos.

Il est convenu d'adopter le projet de rapport, dans les deux langues officielles et que le président soit autorisé à déposer le rapport au Sénat lors de sa prochaine session.

À 18 h 16, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Jessica Richardson